



Étude sur l'exercice du droit de vote et le financement politique

Rapport final
Présenté au Directeur Général des Élections du Québec

Mars 2004

Réf: R04064v2(DGE).ppt

Table des matières

Contexte, objectifs et méthodologie abrégée	5
Faits saillants	9
Chapitre 1 : L'exercice du droit de vote	
L'importance de voter aux élections provinciales	13
L'assiduité à la participation aux élections provinciales	15
La participation aux dernières élections provinciales	17
Les raisons de non-participation aux dernières élections provinciales	18
Les facteurs de motivation à aller voter	19
Le vote par anticipation	21
Le vote par correspondance	24
Le vote au bureau du scrutin	25
Le vote par Internet ou par téléphone	26
Le vote itinérant	27
Le jour du vote	28
Les heures du vote par anticipation	29
Les heures d'ouverture des bureaux de vote	30
La connaissance des procédures d'inscription et de mise à jour de la liste électorale	31
Le déplacement requis pour des corrections à la liste électorale	32
La liste électorale aux dernières élections	33
Les améliorations suggérées au système électoral	34

Table des matières - Suite

Chapitre 2 :	Le financement politique	
	La connaissance des règles en général	36
	L'interdiction aux entreprises	37
	La contribution maximale permise	39
	Le crédit d'impôt	40
	Les contributions financières	41
	Le respect des règles	42
	L'application aux petites municipalités	44
	Les améliorations suggérées	45
	L'importance numérique de certains groupes	46
Conclusions		48
Annexes		
	1. Méthodologie détaillée	
	2. Questionnaire	
	3. Tableaux statistiques détaillés	



Contexte, objectifs et méthodologie abrégée

Contexte

Contexte

- Le Plan stratégique 2001-2005 du Directeur général des élections du Québec (DGE) énonce deux grands objectifs institutionnels dont l'atteinte requiert, entre autres, de connaître l'opinion des électrices et des électeurs sur un certain nombre de sujets.
- D'une part, le DGE a adopté et rendu public en février 2003 un plan d'action triennal dont une des mesures vise à « Évaluer périodiquement la connaissance, la perception et le respect des règles existantes en matière de financement politique au Québec ».
- D'autre part, l'institution a mis sur pied un groupe de travail interne dont le mandat consiste à réaliser une étude de faisabilité visant à améliorer l'accès au vote et à en favoriser l'exercice.
- C'est dans ce contexte que le Directeur général des élections du Québec a donc commandé une enquête comportant deux volets distincts auprès d'un échantillon représentatif de la population, dans le but de connaître l'opinion des Québécoises et des Québécois sur l'exercice du droit de vote et le financement politique.

Objectifs

Volet exercice du droit de vote

- Évaluer les perceptions, les préférences et les comportements des Québécois sur :
 - la participation électorale (difficultés liées à l'exercice du droit de vote, accès au vote, attitude face au vote, comportement électoral, raisons qui influencent la participation, etc.);
 - le moment du vote (jour (dimanche ou lundi), vote ordinaire, vote par anticipation, heures, saison, date fixe, etc.);
 - les mécanismes de vote (vote par correspondance, vote au bureau du directeur du scrutin, vote itinérant, vote électronique, vote par Internet);
 - les mécanismes de révision;
 - la mise à jour de la liste électorale.

Volet financement politique

- Évaluer le niveau de connaissance des Québécois à l'égard des règles de financement politique au Québec.
- Évaluer leurs perceptions de ces règles de financement politique.
- Évaluer leurs perceptions et leurs comportements quant au respect de ces règles.
- Identifier les améliorations souhaitées aux règles.

Volet démographique

- Mesurer :
 - l'âge (18-24, 25-34, 35-44, 45-54, 55-64, 65-69, 70-74, 75-79, 80 et plus);
 - le sexe;
 - la langue parlée à la maison;
 - le niveau de scolarité;
 - l'occupation actuelle;
 - le revenu personnel et familial.

Méthodologie abrégée

Population cible

- Ensemble des Québécois ayant le droit de vote (18 ans et plus), tant francophones qu'anglophones.

Échantillonnage

- 1002 répondants
 - Montréal : 502
 - Québec : 100
 - Ailleurs en province : 400

Collecte

- Entrevues téléphoniques réalisées du 20 février au 1^{er} mars 2004.
- Taux de réponse : 51 %.

Pondération

- Les données ont été pondérées pour être représentatives de la population québécoise au niveau de l'âge, du sexe et de la langue d'usage.

Marge d'erreur

- Ensemble : 3,5 % (à un niveau de confiance de 95 %)
 - Montréal : 5,0 %
 - Québec : 11,4 %
 - Ailleurs : 5,4 %



Faits saillants

Faits saillants

La participation électorale

- Dans l'ensemble, 85 % des électeurs jugent que voter aux élections provinciales est très (56 %) ou assez (29 %) important. Le vote est perçu aussi important dans tous les groupes d'âge.
- Le sentiment d'inutilité, le manque d'intérêt et d'information sur la politique ainsi que la déception envers le gouvernement et les politiciens expliquent pourquoi certains individus jugent qu'il n'est pas important d'aller voter aux élections provinciales.
- Globalement, près de 9 adultes sur 10 (89 %) disent toujours (74 %) ou souvent (15 %) voter aux élections provinciales.
- Aux dernières élections provinciales, 86 % des électeurs nous disent avoir été voter. Ceci est une surestimation puisque le taux de participation réel fut de 70,4 %.
- La participation est significativement plus faible chez les moins de 35 ans, ceux qui ont une scolarité de 12 ans et moins, ceux qui ont un revenu familial de moins de 15 000 \$, ceux qui sont aux études, sans emploi ou à la maison et ceux qui vivent hors des grands centres.
- À l'opposé, la participation est significativement plus élevée dans les RMR de Québec et de Montréal, chez les 45 ans et plus, chez les individus plus scolarisés et chez ceux qui sont à la retraite.
- Outre les raisons plus philosophiques énoncées ci-dessus, c'est aussi parce qu'on n'a pas le temps, qu'on était absent le jour du vote, qu'on n'avait pas l'âge légal ou qu'on n'était pas inscrit sur la liste que l'on n'est pas allé voter aux dernières élections.
- Quelques éléments sur lesquels le DGE pourrait agir auraient motivé plus d'électeurs à aller voter aux dernières élections. Ce sont le fait d'être informé du processus de vote, de meilleures heures d'ouverture, changer le jour du vote et d'avoir accès à d'autres façons de voter. Ces éléments n'ont toutefois été nommés que par 9 % des individus qui ne sont pas allés voter.

- Selon la très grande majorité (93 %) des électeurs québécois, le nombre d'endroits pour aller voter aux élections provinciales est suffisant.

Les mécanismes de vote

- Le quart des adultes québécois ont mentionné avoir déjà été dans l'impossibilité de voter le jour même des élections. Parmi ceux-ci, 53 % disent avoir déjà utilisé le vote par anticipation.
- Outre les facteurs impondérables (ne savait pas qu'il aurait un empêchement, pas le temps, etc.) les autres raisons pour ne pas avoir utilisé le vote par anticipation sont le manque d'information, l'oubli, l'éloignement des bureaux de vote et le fait que l'électeur n'était pas inscrit.
- La moitié (53 %) des adultes québécois sont favorables à ce que le vote par correspondance soit offert à l'ensemble des électeurs. Par contre, lorsqu'ils sont exposés aux détails du mécanisme de vote, la moitié se découragent et n'utiliseraient pas ce mécanisme.
- L'option du vote au bureau du scrutin intéresse 59 % des électeurs.
- Près des deux tiers (62 %) ne sont pas favorables au vote par Internet ou par téléphone mais celui-ci recueille la faveur de 58 % de ceux qui votent rarement et de 68 % de ceux qui ne votent jamais.
- Au total, 88 % des électeurs sont favorables à ce que le vote itinérant soit rendu disponible dans la plupart des résidences pour personnes âgées.

Faits saillants - Suite

Le moment du vote

- Dans l'ensemble, 34 % des électeurs québécois préfèrent que le jour du vote soit le dimanche plutôt que le lundi et 15 % sont indifférents.
- Malgré que 18 % des électeurs iraient davantage voter si c'est le dimanche plutôt que le lundi, changer le jour du vote n'augmenterait pas la participation totale puisque 17 % seraient moins tentés d'y aller le dimanche.
- Toutefois, le vote le dimanche pourrait attirer davantage d'électeurs de 18 à 24 ans, d'allophones et d'hommes mais moins d'électeurs de 25 à 34 ans et d'individus de scolarité collégiale (13 à 15 ans).
- Près de 8 électeurs sur 10 (79 %) se disent favorables à ce que le vote par anticipation se tienne sur deux jours entiers.
- Pour la quasi-totalité (96 %) des électeurs, les heures d'ouverture et de fermeture actuelles des bureaux de vote sont convenables.

La révision et la mise à jour de la liste électorale

- Respectivement 55 % et 71 % des électeurs disent bien connaître la procédure pour inscrire un nouvel électeur et celle pour vérifier et corriger leur inscription sur la liste électorale.
- Environ le tiers des électeurs (36 %) pensent que le fait de devoir se déplacer pour effectuer des corrections à la liste électorale est trop exigeant.
- Presque tous les électeurs (96 %) ont répondu qu'ils étaient correctement inscrits sur la liste électorale d'avril dernier. Parmi ceux qui ne l'étaient pas, seulement 30 % ont demandé des corrections à leur inscription.

Les améliorations au système électoral

- Parmi l'ensemble des électeurs, 51 % n'ont pas de suggestions et 13 % ne savent pas quoi améliorer au système électoral au Québec.
- Par ailleurs, les suggestions fournies sont très variées mais mentionnées chacune par très peu d'électeurs. Ceci nous indique qu'il n'y aura pas de solutions miracles pour augmenter la participation mais que ça prendra une foule de petits changements.

La connaissance des règles sur le financement politique

- Au total, 74 % des électeurs québécois ne se considèrent pas informés sur les principales règles qui régissent le financement politique au Québec.
- Un peu moins de la moitié des électeurs (42 %) savent que la loi interdit aux entreprises de participer au financement des partis politiques et des candidats et 75 % soutiennent ce principe.
- Seulement 26 % des électeurs savent qu'au Québec, un électeur peut contribuer un maximum de 3 000 \$ par année par parti politique. Selon 70 % des électeurs, ce maximum est correct.
- Seulement 30 % des électeurs savent qu'une contribution financière à un parti ou à un candidat donne droit à un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 300 \$ par an.
- Pour 7 électeurs sur 10 (70 %), le crédit d'impôt n'est pas une mesure qui pourrait les inciter à verser une contribution à un parti politique ou à un candidat.

Faits saillants - Suite

Le respect des règles

- Au total, seulement 14 % des électeurs ont déjà contribué au financement d'un parti politique ou d'un candidat au provincial.
- Six électeurs sur dix (58 %) considèrent que les règles ne sont jamais (14 %) ou seulement à l'occasion (44 %) respectées par les Québécois.
- Par ailleurs, pour 68 % des électeurs, ces règles ne seraient pas moins respectées que celles des autres lois qui s'appliquent au Québec.
- Toutefois, seulement 16 % des électeurs affirment avoir déjà eu connaissance d'un événement précis où les règles de financement politique provinciales n'ont pas été respectées.

L'application aux petites municipalités

- Sept électeurs sur dix (72 %) seraient favorables à ce que les règles sur le financement des partis politiques et les candidats soient adaptées et appliquées aux municipalités de 5 000 habitants et moins.

Les améliorations suggérées

- De façon cohérente avec leur niveau de connaissance, les trois quarts des électeurs n'ont pas de suggestions à faire quant à l'amélioration du système de financement des partis politiques et des candidats au Québec.
- Quant aux suggestions, elles sont variées et mentionnées chacune par peu d'électeurs mais la transparence et le contrôle sont soulignés par environ 1 électeur sur 10.



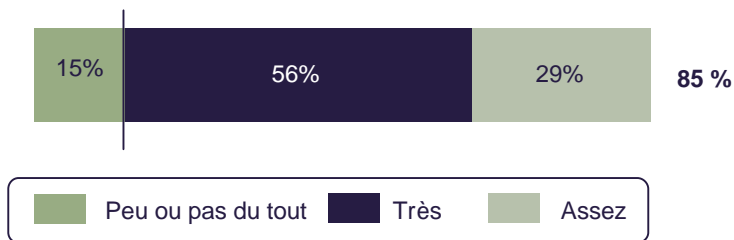
Chapitre 1

L'exercice du droit de vote

L'importance de voter aux élections provinciales

Q1. Pour vous, est-ce... important d'aller voter aux élections provinciales?

(n : 987)



En principe, une conviction assez forte

Dans l'ensemble, 85 % des électeurs jugent que voter aux élections provinciales est très (56 %) ou assez (29 %) important.

Le vote est perçu tout aussi important dans tous les groupes d'âge.

La proportion de ceux qui jugent que voter est important (très ou assez) s'élève à 95 % pour ceux qui ont un revenu familial de 100 000 \$ et plus.

L'importance accordée dépend également de la scolarité où 94 % des diplômés universitaires jugent que c'est important comparativement à 79 % pour les gens ayant une scolarité primaire ou secondaire seulement.

Elle est également plus grande dans la région de Montréal (91 %) qu'en dehors des grands centres (79 %).

Enfin, les personnes sans emploi (68 %) et celles qui sont à la maison (72 %) sont parmi les moins convaincues.

L'importance de voter aux élections provinciales -Suite

Q3a. Pourquoi dites-vous cela?

(Base : ceux pour qui voter est peu ou pas du tout important, n : 151)

	Total de 3 mentions %
■ Sentiment d'inutilité	31
■ Pas intéressé	26
■ Pas assez informé sur la politique	18
■ Ne fait plus confiance au gouvernement	18
■ Les élus ne tiennent pas leurs promesses	9
■ Déçu du système/du gouvernement	7
■ Enjeux pas assez importants	2
■ Autre	3

Découragement, manque d'intérêt et d'information sur la politique, déception

Voilà les principaux motifs de ceux qui n'accordent pas d'importance aux élections provinciales.

Au total, 31 % de ceux qui ont jugé le vote peu ou pas du tout important invoquent le sentiment d'inutilité pour expliquer leur position. Une proportion similaire donnent comme raison le fait qu'ils ne s'intéressent pas aux élections provinciales (26 %).

Par ailleurs, 18 % se disent pas assez informés sur la politique.

Enfin, plusieurs des raisons fournies sont reliées à un sentiment de déception : 18 % ne font plus confiance au gouvernement, 9 % pensent que les élus ne tiennent pas leurs promesses et 7 % sont déçus du système ou du gouvernement.

Les raisons varient selon l'âge

Chez les électeurs âgés de 18 à 24 ans, c'est le manque d'information sur la politique qui domine (54 %).

Chez ceux qui sont âgés de 25 à 34 ans, le sentiment d'inutilité (48 %) et le manque d'intérêt (45 %) dominant.

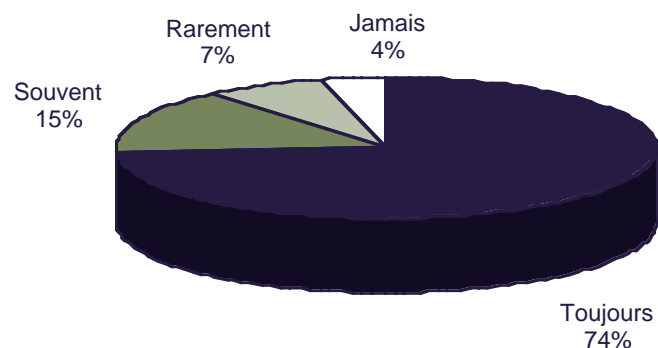
Chez les électeurs de 35 à 44 ans, les motifs sont plus variés; le manque d'intérêt (30 %), le sentiment d'inutilité (23 %), le manque de confiance envers le gouvernement (21 %) et leur déception face au système (20 %).

Pour les 55 ans et plus, le sentiment d'inutilité et le manque de confiance envers le gouvernement ressortent.

L'assiduité à la participation aux élections provinciales

Q4. Votez-vous... aux élections provinciales au Québec?

(n : 996)



Très élevée

Globalement, près de 9 adultes sur 10 (89 %) disent toujours (74 %) ou souvent (15 %) voter aux élections provinciales.

Ceux qui participent le plus souvent

- 45 à 74 ans (entre 93 % et 98 % votent toujours ou souvent);
- RMR Montréal et Québec (92 %);
- scolarité 16 ans et plus (95 %);
- à la retraite (96 %).

Ceux qui participent le moins souvent

- ailleurs que la RMR Montréal et Québec (16 % participent rarement ou jamais);
- 18 - 24 ans (24 %);
- 25 - 34 ans (20 %);
- scolarité de 12 ans et moins (16 %);
- revenu familial de moins de 15 000 \$ (22 %);
- travail à temps partiel (20 %);
- aux études (23 %);
- à la maison (21 %).

L'assiduité à la participation aux élections provinciales -Suite

Importance de voter	Assiduité au vote			
	Toujours %	Souvent %	Rarement %	Jamais %
■ Très (n : 536)	89	9	1	1
■ Assez (n : 297)	65	25	7	3
■ Peu (n : 92)	40	18	31	11
■ Pas du tout (n : 58)	21	9	34	36

Assiduité ne rime pas toujours avec conviction

Sans surprise, la grande majorité (89 %) des individus qui jugent que c'est important d'aller voter y vont toujours.

À l'opposé, un certain nombre y vont par obligation et non par conviction. Par exemple, 40 % de ceux qui disent que c'est peu important d'aller voter y vont toujours. C'est le cas aussi de 21 % des individus qui jugent que c'est pas du tout important.

Une surestimation de la participation

Comme on le verra également à la page suivante, il semble que l'assiduité à la participation qui nous est rapportée par les électeurs québécois ici est surestimée par rapport à la réalité alors que le taux de participation à l'élection générale de 2003 fut de 70,4 %.

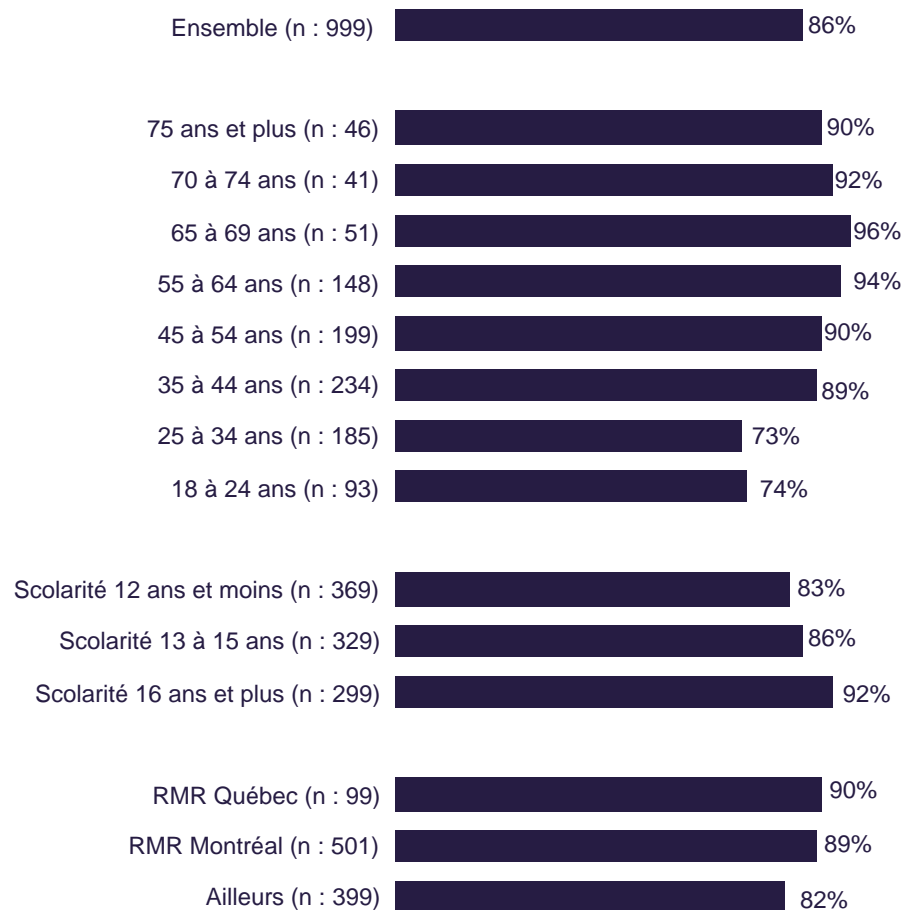
On peut expliquer ce phénomène de plusieurs façons. En fait, il est possible, en raison du sujet du sondage, que les électeurs aient été amenés à donner des réponses qui paraissent bien socialement : voter c'est important, je vais toujours voter, oui j'ai voté à la dernière élection, etc. C'est ce qu'on appelle le biais attribuable au désir de bien paraître socialement.

Par ailleurs, il est encore plus plausible que ceux qui ne votent pas se retrouvent en plus grande partie parmi les individus qui refusent de répondre au sondage.

La participation aux dernières élections provinciales

Q.5 Avez-vous voté aux élections provinciales d'avril dernier (avril 2003)?

(% de oui)



Un biais davantage apparent ici

Le biais présenté précédemment est plus probant ici alors que l'on sait que le taux de participation réel fut de 70,4 % aux élections du 14 avril 2003.

La participation est segmentée

En faisant l'hypothèse que le biais est présent à tous les niveaux, il demeure que la participation fut significativement plus élevée dans les segments suivants :

- RMR Québec et Montréal (90 %);
- 45 ans et plus (entre 90 % et 96 %);
- scolarité 16 ans et plus (92 %);
- à la retraite (95 %).

À l'opposé, elle fut significativement plus faible dans les segments suivants :

- ailleurs que dans les RMR de Québec et Montréal (82 %);
- 18 à 24 ans (74 %);
- 25 à 34 ans (73 %);
- scolarité de 12 ans et moins (83 %);
- revenu familial de moins de 15 000 \$ (76 %);
- aux études (76 %);
- sans emploi/à la recherche d'un emploi (74 %);
- à la maison (75 %).

Les raisons de non-participation aux dernières élections provinciales

Q6a. Quelles sont les raisons qui font que vous n'avez pas voté aux dernières élections provinciales?

(Base : ceux qui n'ont pas voté aux dernières élections provinciales, n : 147)

	Total de 3 mentions %
Raisons philosophiques ou conditionnelles	
■ Pas intéressé aux élections	14
■ Sentiment d'inutilité	8
■ N'aime pas les candidats	6
■ Ne croit pas à la politique	6
■ Incapacité	4
■ Pas assez informé sur la politique	4
■ N'aime pas les partis	2
Raisons ponctuelles	
■ Pas le temps	20
■ Pas là le jour du vote	10
■ Pas inscrit sur la liste	8
■ N'avait pas l'âge	5
■ Manque d'information sur le processus	3
■ Problème de transport	3
■ Maladie	2

NOTE: ce sont les raisons mentionnées par 2 % ou plus des répondants

Des raisons ponctuelles apparaissent

En plus des raisons philosophiques énoncées précédemment (manque d'intérêt, découragement, déception), c'est sans surprise que des raisons ponctuelles sont énoncées pour expliquer la non-participation au vote des dernières élections générales provinciales.

Un cinquième (20 %) des électeurs qui n'ont pas voté aux dernières élections provinciales donnent comme raison le fait qu'ils n'avaient pas le temps.

Les autres raisons ponctuelles invoquées le plus souvent sont le fait d'avoir été absent le jour du vote (10 %) et de ne pas avoir été inscrit sur la liste (8 %).

Les facteurs de motivation à aller voter

Q7a. Qu'est-ce qui vous aurait incité le plus à aller voter?

(Base : ceux qui n'ont pas voté aux dernières élections provinciales, n : 147)

	Total de 3 mentions %
■ Ne sait pas	22
■ Rien	17
Motifs politiques	
■ De meilleurs candidats	11
■ Un enjeu important	6
■ Être mieux informé sur la politique	6
■ Sentiment du devoir	6
■ Avoir plus confiance aux candidats	6
■ Meilleurs programmes politiques	5
■ Avoir un changement de gouvernement	3
■ Plus d'intérêt envers la politique	2
Motifs pratiques	
■ Être informé du processus	5
■ Meilleures heures d'ouverture/changer le jour du vote	2
■ Avoir accès à d'autres façons de voter	2

NOTE: ce sont les raisons mentionnées par 2 % ou plus des répondants

Peu d'emprise pour le DGE

D'abord, parmi ceux qui n'ont pas voté aux dernières élections provinciales, près de 40 % disent que rien ne les aurait incités à aller voter (17 %, rien et 22 %, ne savent pas).

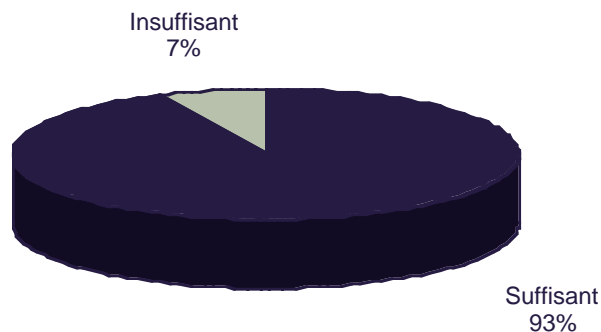
Ensuite, les motifs évoqués concernent surtout les candidats et la politique elle-même.

Viennent en dernier des améliorations souhaitées à l'égard du système électoral et où le DGE peut intervenir : plus d'information sur le processus (5 %), avoir de meilleures heures d'ouverture ou un jour de vote différent (2 %) et rendre disponible d'autres façons de voter (2 %).

Des facteurs de motivation à aller voter - Suite

Q9. Selon vous, le nombre d'endroits pour aller voter aux élections provinciales est-il...?

(n : 985)



Il y a suffisamment d'endroits pour aller voter

Selon la très grande majorité (93 %) des électeurs québécois, le nombre d'endroits pour aller voter aux élections provinciales est suffisant.

Mais un peu moins pour les non-francophones et les Montréalais

Par contre, il y a proportionnellement plus d'anglophones et d'allophones qui jugent le nombre d'endroits insuffisant (respectivement 13 % et 19 %).

Par conséquent, on remarque davantage ce phénomène dans la région de Montréal (10 %).

Le vote par anticipation

Q10. Avez-vous déjà été dans l'impossibilité d'aller voter le jour même des élections?

(n : 951)
(% de oui)

Ensemble (n : 951)  25%

Voyage à l'extérieur de la municipalité ou circonscription...

Très souvent (n : 139)  29%

Occasionnellement (n : 175)  28%

Jamais (n : 259)  16%

L'impossibilité d'aller voter : non négligeable...

Dans l'ensemble, 25 % des électeurs ont mentionné avoir déjà été dans l'impossibilité de voter le jour même des élections.

...et occasionnée par les déplacements fréquents

Cette proportion est presque du double au simple entre ceux qui sont appelés à se déplacer à l'extérieur de leur circonscription électorale en raison de leur travail et ceux qui n'ont jamais à le faire.

Le vote par anticipation - Suite

Q11. Avez-vous alors utilisé le vote par anticipation?

(Base: ceux pour qui il était impossible d'aller voter; n : 235)
(% de oui)

Ensemble (n : 235) 53%

Importance de voter

Très (n : 122) 66%

Assez (n : 86) 44%

Peu/pas du tout (n : 25) 25%

Assiduité au vote

Toujours (n : 149) 63%

Souvent (n : 56) 39%

Rarement (n : 27) 29%

Utilisé par la moitié

Parmi ceux qui ont déjà été dans l'impossibilité de voter le jour même des élections, 53 % disent avoir déjà utilisé le vote par anticipation.

Surtout des convaincus

Comme on peut le constater, c'est un mécanisme surtout utilisé par le gens qui sont convaincus de l'importance de voter mais qui permet aussi de recueillir des votes chez les moins convaincus, qui n'auraient sans doute pas voté si le vote par anticipation n'avait pas existé.

Le vote par anticipation - Suite

Q12a. Pourquoi n'avez-vous pas voté par anticipation?

(Base : ceux pour qui il était impossible d'aller voter et qui n'ont pas utilisé le vote par anticipation, n : 110)

	Total de 3 mentions %
■ NSP/NRP	14
Impondérables	
■ Ne savait pas qu'il aurait un empêchement le jour des élections	22
■ Pas le temps	13
■ Était à l'extérieur	9
■ Ne pouvait pas se déplacer	8
■ Pas intéressé	5
■ A voté autrement/par correspondance	4
Facteurs sur lesquels le DGE peut agir	
■ Pas informé de cette possibilité	12
■ A oublié	5
■ Dates ne convenaient pas	3
■ Pas informé des endroits	3
■ Pas inscrit	2
■ Bureaux trop éloignés	2
■ Croyait que c'était réservé à certains types d'électeurs	2

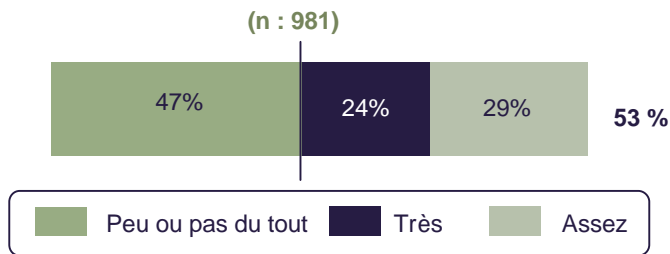
NOTE: ce sont les raisons mentionnées par 2 % ou plus des répondants

Le DGE peut encore agir

Outre les facteurs impondérables sur lesquels le DGE n'a aucun contrôle, il demeure que la communication d'information concernant le vote par anticipation pourrait venir contrer plusieurs des raisons évoquées ici et augmenter l'utilisation du vote par anticipation.

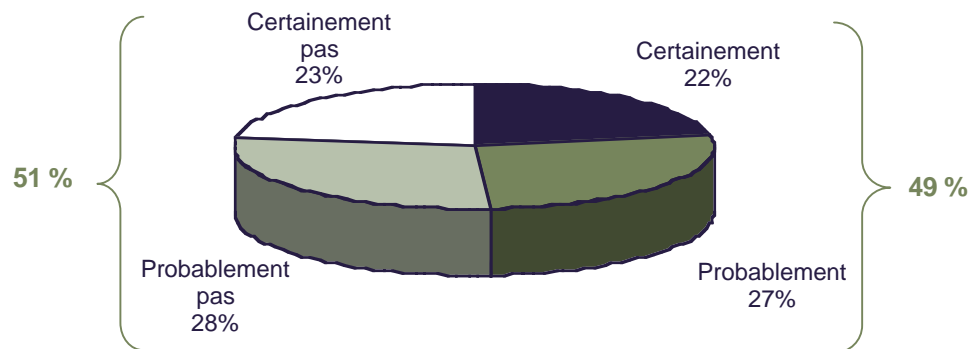
Le vote par correspondance

Q14. Le vote par correspondance (par la poste) est actuellement réservé aux Québécois qui résident hors de la province au moment du scrutin. Seriez-vous... favorable à ce que le vote par correspondance soit offert à l'ensemble des électeurs québécois?



Q15. Si le vote par correspondance s'effectuait sur un bulletin de vote en blanc où vous devriez vous-même inscrire le nom du candidat de votre choix et que vous deviez transmettre des photocopies de deux pièces d'identité pour voter, utiliseriez-vous... ce type de vote?

(Base : ceux qui sont très ou assez favorables au vote par correspondance, n : 511)



Opinions partagées...

Au total, la moitié (53 %) des électeurs sont très (24 %) ou assez (29 %) favorables à ce que le vote par correspondance soit offert à l'ensemble des électeurs québécois. À l'opposé, 47 % ne sont pas favorables à cette extension.

Par contre, ceux qui votent rarement ou jamais aux élections provinciales seraient favorables dans une proportion de 66 %. Ça laisse entrevoir ici une possibilité d'accroître le taux de participation de ces individus avec ce mécanisme de vote.

Également, les électeurs âgés de 18 à 24 ans et de 25 à 34 ans sont plus favorables à l'extension de ce mécanisme (respectivement 74 % et 65 %), alors que les électeurs ayant une scolarité de 12 ans et moins sont plus défavorables (55 %). Il en est de même des électeurs de 55 ans et plus (entre 71 % et 88 % sont défavorables).

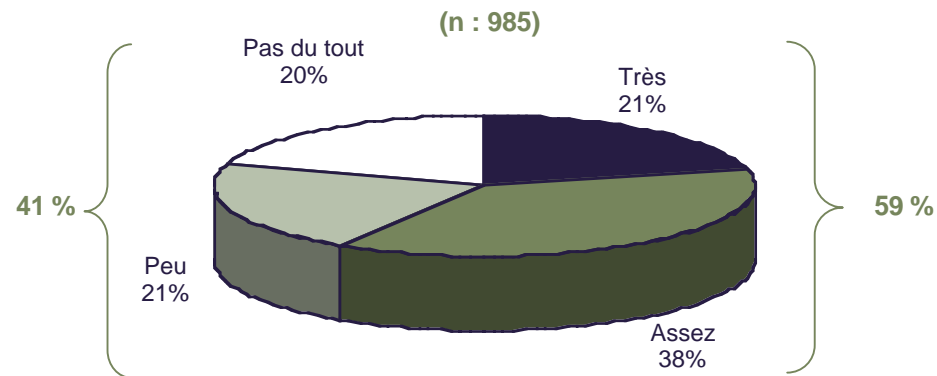
... et le détail du mécanisme décourage la moitié de ceux qui sont favorables

Parmi ceux qui sont très ou assez favorables au vote par correspondance, un électeur sur deux envisage l'utiliser probablement (27 %) ou certainement (22 %) lorsqu'on fournit les détails du fonctionnement.

Il demeure qu'environ 65 % des individus qui disent voter rarement l'utiliseraient. Il en est de même de 59 % des individus âgés entre 18 et 34 ans.

Le vote au bureau du scrutin

Q16. Durant la période électorale, un bureau du directeur du scrutin est ouvert tous les jours dans chacune des circonscriptions. Si l'on vous offrait la possibilité d'aller voter au bureau du directeur du scrutin de votre circonscription durant la période électorale, seriez-vous... intéressé(e) à le faire?



Plus intéressant

Par rapport au vote par correspondance, le vote au bureau du scrutin soulève légèrement plus d'intérêt. En effet, près de 6 électeurs sur 10 (59 %) se prononcent très (21 %) ou assez (38 %) intéressés par l'option du vote au bureau du scrutin.

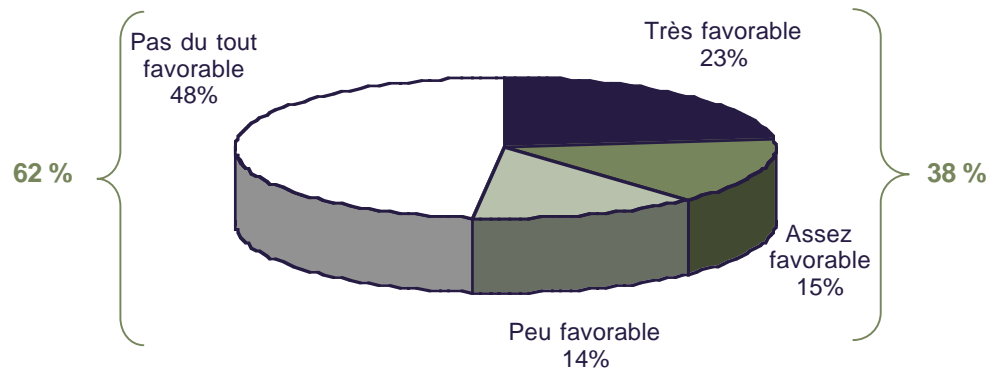
Par contre, contrairement au vote par correspondance, les individus qui votent rarement ou jamais sont moins intéressés (respectivement 46 % et 33 %) par le vote au bureau du scrutin. Le fait d'avoir à se déplacer en freine probablement plusieurs. Néanmoins, ça demeure une option qui peut aider à recueillir quelques votes de plus, d'autant plus que 73 % des individus âgés de 18 à 24 ans sont intéressés par cette option.

Enfin, c'est une option également intéressante pour les anglophones et les allophones (entre 72 % et 76 %) et, conséquemment, pour les résidents de la région de Montréal (64 %).

Le vote par Internet ou par téléphone

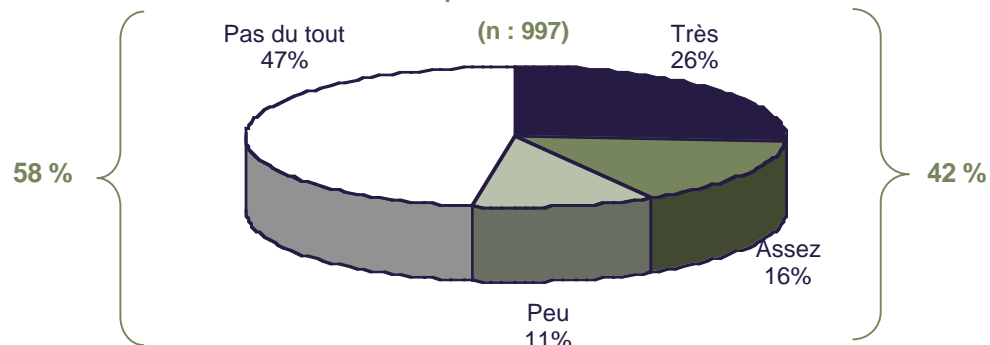
Q17. Si les mesures de sécurité le permettaient, seriez-vous... favorable à ce que le vote par Internet ou par téléphone soit offert aux élections provinciales ?

(n : 993)



Q18. Vous-même, seriez-vous... intéressé(e) à voter par Internet ou par téléphone aux élections provinciales si ces mesures de sécurité le permettaient?

(n : 997)



Les Québécois ne sont pas favorables

Près des deux tiers des électeurs (62 %) sont peu (14 %) ou pas du tout (48 %) favorables à ce que le vote par Internet ou téléphone soit offert aux élections provinciales.

Par contre, 58 % des individus qui votent rarement et 68 % de ceux qui ne votent jamais sont favorables à ce nouveau mécanisme.

Mais l'opinion est très segmentée

Proportionnellement plus d'électeurs âgés entre 18 et 34 ans, ainsi que ceux ayant une scolarité de 13 ans et plus se sont prononcés en faveur de l'option du vote par téléphone ou Internet (18-24 ans : 65 %, 25-34 ans : 53 %, 13 à 15 ans de scolarité : 48 %, 16 ans et plus de scolarité : 46 %).

Les hommes sont aussi plus en faveur que les femmes (42 % vs 34 %).

L'intérêt personnel suit les mêmes tendances

Amenés à se prononcer sur leur intérêt personnel à voter par Internet ou par téléphone, les électeurs québécois donnent une réponse qui va dans le même sens que leur opinion en faveur ou non de cette nouvelle méthode.

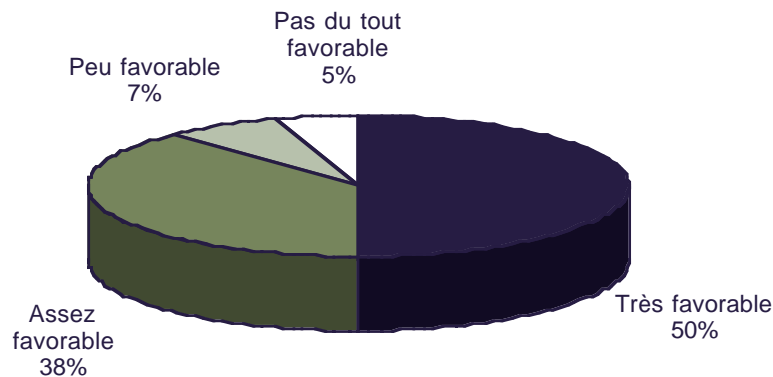
Le vote itinérant

Q19. Aux élections provinciales, le vote itinérant est actuellement offert dans un nombre restreint de résidences pour personnes âgées. Seriez-vous... favorable à ce que le vote itinérant soit rendu disponible dans la plupart des résidences pour personnes âgées tant privées que publiques?

(n : 993)

Défavorable: 12 %

Favorable: 88 %



Sans équivoque

Au total, 88 % des électeurs sont très (50 %) ou assez (38 %) favorables à ce que le vote itinérant soit rendu disponible dans la plupart des résidences pour personnes âgées.

Surtout auprès des anglophones, des allophones et des Montréalais

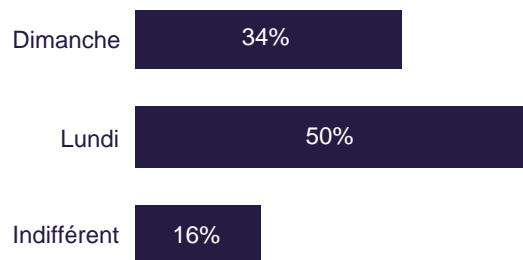
Les électeurs anglophones et allophones sont proportionnellement plus nombreux à être favorables à ce que le vote itinérant soit plus répandu (entre 93 % et 96 %).

Par conséquent, il y a une proportion plus élevée d'électeurs vivant à Montréal qui se disent favorables (93 %) à un vote itinérant plus répandu dans les résidences pour personnes âgées.

Le jour du vote

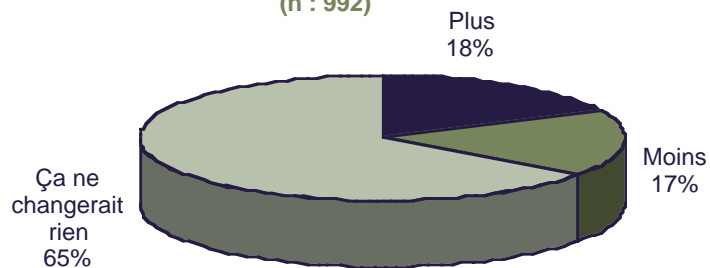
Q20. Actuellement, le lundi est le jour du scrutin décrété pour la tenue d'élections provinciales au Québec. Préférez-vous que le vote se tienne le dimanche au lieu du lundi?

(n : 995)



Q21. Vous-même, si le jour du scrutin était le dimanche, seriez-vous... porté(e) à aller voter que si c'était le lundi ou si...?

(n : 992)



Le tiers préfèrent le dimanche

Au total, 34 % de l'ensemble des électeurs québécois préfèrent que le jour du vote soit le dimanche et 15 % sont indifférents.

Chez les allophones, 57 % préfèrent le dimanche. Il en est de même de 39 % des hommes comparativement à 31 % des femmes.

Globalement, le taux de participation ne changerait pratiquement pas

Pour 65 % des électeurs, si le jour du vote changeait pour le dimanche au lieu du lundi, ça ne changerait rien à leur propension à aller voter.

Par contre, ceci amènerait 18 % des électeurs à voter davantage mais 17 % seraient moins enclins à y aller. Au net, ça n'aurait donc aucun impact.

Par contre, certains segments modifieraient leurs habitudes

Les segments suivants seraient significativement plus portés à voter :

- 18 à 24 ans (31 % disent qu'ils seraient plus portés à voter);
- allophones (57 %);
- hommes (21 %).

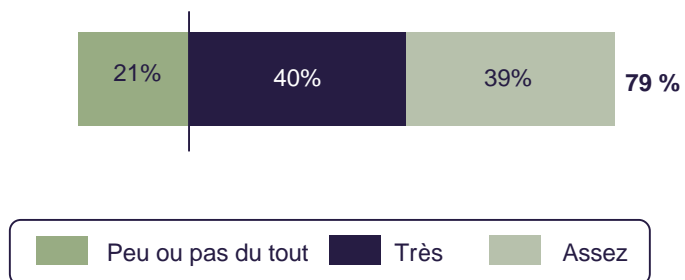
Par contre, d'autres seraient significativement moins portés à le faire :

- 25 à 34 ans (25 % disent qu'ils seraient moins portés à voter);
- scolarité de 13 à 15 ans (23 %).

Les heures du vote par anticipation

Q22. Le vote par anticipation a lieu le dimanche et le lundi de la semaine précédant le jour du scrutin, de 14 h à 21 h. Seriez-vous... favorable à ce que le vote par anticipation se tienne sur deux jours entiers, soit de 9 h 30 à 20 h 30 le dimanche et le lundi?

(n : 985)



Vote par anticipation sur deux jours complets : un changement favorisé

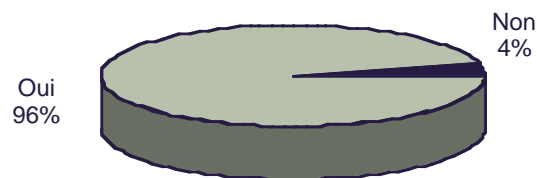
Près de 8 électeurs sur 10 (79 %) se disent très (40 %) ou assez (39 %) favorables à ce que le vote par anticipation se tienne sur deux jours entiers.

Cette proportion grimpe à 84 % chez les résidents de la région de Montréal.

Les heures d'ouverture des bureaux de vote

Q23. Présentement, les bureaux de vote sont ouverts de 9 h 30 à 20 h 30 le jour même des élections. Ces heures vous conviennent-elles?

(n : 1001)



Préférences d'heures d'ouverture et de fermeture selon ceux à qui les heures actuelles ne conviennent pas

Q24. À quelle heure les bureaux de vote devraient-ils ouvrir?
(n:33)

	Total %	% Cumulatif
9 h	6	6
8 h 30	1	7
8 h	54	61
7 h 30	15	76
7 h	19	95
6 h	1	96
24 heures	4	100

Q25. À quelle heure les bureaux de vote devraient-ils fermer?
(n:20)

	Total %	% Cumulatif
21 h	26	26
21 h 30	12	38
22 h	20	58
22 h 30	14	72
23 h	20	92
Minuit	5	97
24 heures	9	100

Parfaites

Pour la quasi-totalité des électeurs (96 %), les heures d'ouverture et de fermeture actuelles des bureaux de vote sont convenables.

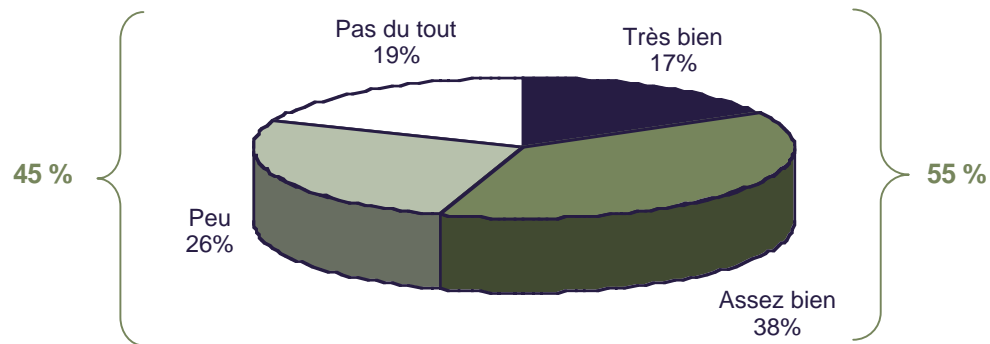
7 h 00 à 23 h 00

Selon les suggestions de ceux pour qui les heures actuelles ne conviennent pas, une ouverture à 7 h 00 et une fermeture à 23 h 00 combleraient presque tout le monde.

La connaissance des procédures d'inscription et de mise à jour de la liste électorale

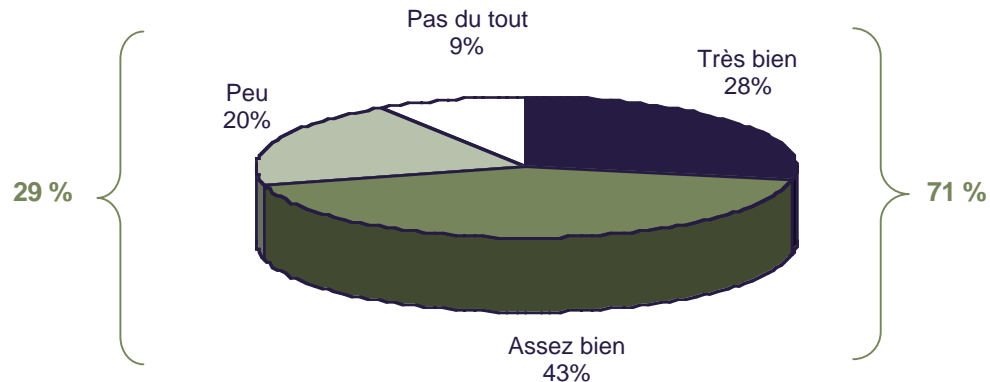
Q.26 De façon générale, connaissez-vous la procédure à suivre en période électorale pour inscrire un nouvel électeur sur la liste électorale du Québec? Vous considérez-vous... informé(e) à ce sujet?

(n : 993)



Q27. De façon générale, connaissez-vous la procédure à suivre en période électorale pour vérifier et corriger, si nécessaire, votre inscription sur la liste électorale du Québec? Vous considérez-vous... informé(e) à ce sujet?

(n : 997)



Inscription : passable

Dans l'ensemble, 55 % des électeurs disent connaître très bien (17 %) ou assez bien (38 %) la procédure à suivre pour inscrire un nouvel électeur sur la liste électorale.

Cette procédure est moins bien connue des personnes âgées entre 18 et 24 ans (seulement 28 % disent la connaître) et de celles âgées entre 25 et 34 ans (43 %).

C'est également le cas des anglophones (44 %).

Mise à jour : assez bonne

Environ 7 électeurs sur 10 (71 %) connaissent très bien (28 %) ou assez bien (43 %) la procédure à suivre pour vérifier et corriger leur inscription sur la liste électorale.

Encore ici, les jeunes sont moins bien informés :

- 18 - 24 ans (43 % se disent très bien ou assez bien informés);
- 35 - 34 ans (57 %).

Le déplacement requis pour des corrections à la liste électorale

Q28. Actuellement, en période électorale, l'inscription et les corrections sur la liste électorale doivent se faire en personne, au bureau de révision. Le fait de devoir se déplacer pour effectuer des corrections à la liste vous semble-t-il trop exigeant?

(n : 990)



Le déplacement en freine quelques-uns

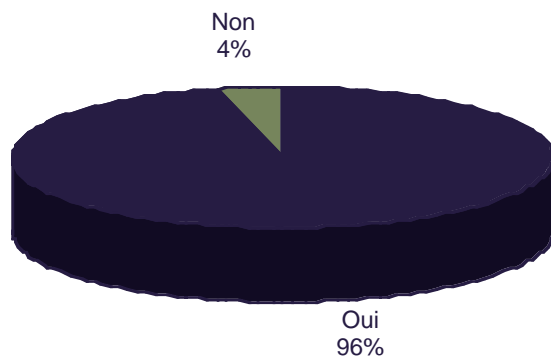
Environ un tiers des électeurs (36 %) pensent que le fait de devoir se déplacer pour effectuer des corrections à la liste électorale est trop exigeant.

C'est davantage le cas des citoyens les plus jeunes (entre 44 % et 46 % pour les moins de 35 ans) et ceux qui sont aux études (50 %).

La liste électorale aux dernières élections

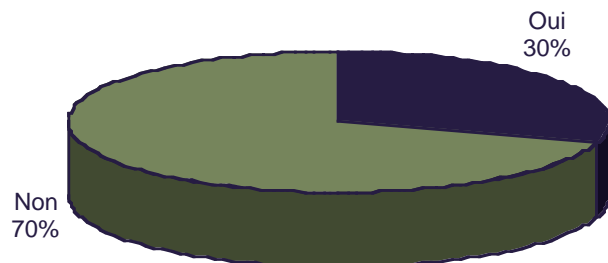
Q29. Pour les élections provinciales d'avril dernier, étiez-vous correctement inscrit(e) sur la liste électorale?

(n : 974)



Q30. Avez-vous demandé des corrections à votre inscription?

(Base : ceux qui n'étaient pas correctement inscrits, n : 41)



Presque tous étaient correctement inscrits

Presque tous les électeurs (96%) ont répondu qu'ils étaient correctement inscrits sur la liste électorale d'avril dernier.

Toutefois, quelques différences significatives selon l'âge sont à noter : ceux âgés de moins de 34 ans sont proportionnellement moins nombreux à répondre qu'ils étaient bien inscrits sur la liste (18 à 24 ans : 88 % et 25 à 34 ans : 93 %).

Demander des corrections : pas un automatisme

Parmi les électeurs qui n'étaient pas correctement inscrits sur la liste, seulement 30 % ont demandé des corrections à leur inscription.

Les améliorations suggérées au système électoral

Q31a. De façon générale, quelles améliorations aimeriez-vous voir apporter en priorité au système électoral du Québec ?

(n : 1002)

Améliorations suggérées	Total de 3 mentions
	%
■ Pouvoir voter par Internet / téléphone	6
■ Contrôle sévère de l'identité des électeurs /photo obligatoire	5
■ Améliorer les heures d'ouverture des bureaux de scrutin	4
■ Introduire le vote proportionnel	3
■ Plus d'information sur tout le processus du vote	2
■ Avoir une liste électorale à jour	2
■ Que le jour du scrutin soit le dimanche	2
■ Réduire l'attente au bureau de vote	2
■ Avoir deux jours de scrutin	1
■ Pouvoir voter sans se déplacer	1
■ Autres	13
■ Aucun	51
■ NSP	13

Les deux tiers n'ont pas de suggestions d'amélioration

Parmi l'ensemble des électeurs, 51 % n'ont pas de suggestions et 13 % ne savent pas quoi améliorer au système électoral au Québec.

Par ailleurs, les suggestions fournies sont très variées mais mentionnées chacune par très peu d'électeurs. Ceci nous indique qu'il n'y aura pas de solutions miracles pour augmenter la participation mais que ça prendra une foule de petits changements.



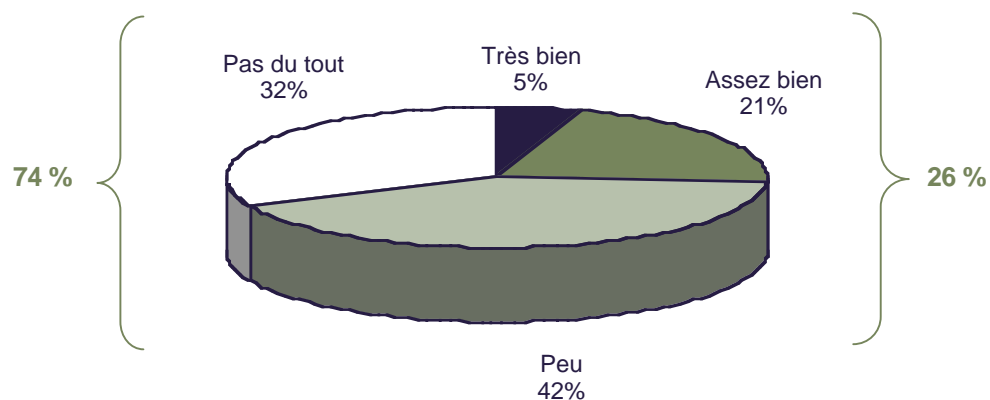
Chapitre 2

Le financement politique

La connaissance des règles en général

Q32. De façon générale, connaissez-vous les principales règles qui régissent le financement politique au Québec? Vous considérez-vous... informé(e) à ce sujet?

(n : 991)



Un manque flagrant de connaissances

Au total, 74 % des électeurs québécois se considèrent peu ou pas du tout informés sur les principales règles qui régissent le financement politique au Québec. Seulement 5 % se disent très bien informés et 21 % assez bien informés à ce sujet.

Sans surprise, le niveau de connaissance varie avec l'âge :

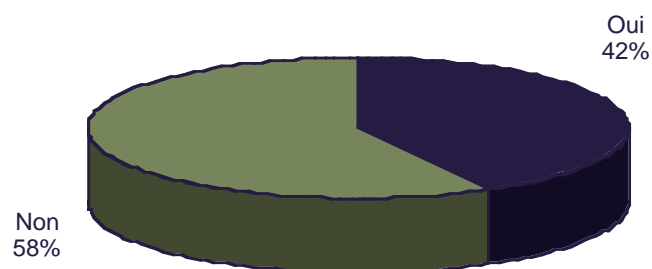
- 18 - 24 ans (12 % sont très bien ou assez bien informés);
- 25 - 34 ans (15 %);
- 45 - 64 ans (36 %);
- 75 ans et plus (44 %).

Aussi, les hommes semblent plus informés que les femmes (32 % vs 20 %).

L'interdiction aux entreprises

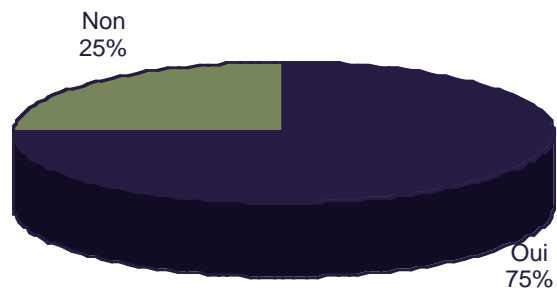
Q33. Saviez-vous qu'au Québec, la loi sur le financement des partis politiques interdit aux entreprises de participer au financement des partis politiques et des candidats et que la loi réserve aux seuls électeurs le droit de faire des contributions politiques?

(n : 1002)



Q34. Êtes-vous d'accord avec le principe d'interdire les contributions des entreprises au financement politique?

(n : 959)



L'interdiction aux entreprises est méconnue

Alors que seulement le quart (26 %) des électeurs disent connaître les principales règles qui régissent le financement politique, il y a toutefois 42 % des électeurs qui savent qu'au Québec, la loi interdit aux entreprises de participer au financement des partis politiques et des candidats.

Par contre, certains segments connaissent moins cette règle :

- ailleurs en province (37 %);
- 18 - 24 ans (25 %);
- 25 - 34 ans (26 %);
- scolarité de 12 ans et moins (34 %);
- revenu familial de moins de 15 K\$ (29 %);
- sans emploi (18 %);
- à la maison (24 %);
- femmes (32 %).

Mais les trois quarts soutiennent la loi

Cet appui est moins fort dans les segments suivants :

- 75 ans et plus (54 %);
- scolarité de 12 ans et moins (64 %);
- revenu familial de moins de 15 K\$ (67 %);
- revenu familial de 15 à 25 K\$ (62 %);
- sans emploi (58 %);
- à la maison (62 %);
- municipalité de moins de 5 000 habitants (68 %).

L'interdiction aux entreprises -Suite

Mais plus fort dans les segments suivants :

- scolarité de 16 ans et plus (86 %);
- revenu familial de 55 à 75 K\$ (84 %);
- revenu familial de 100 K\$ et plus (89 %);
- travail à temps plein (79 %).

La contribution maximale permise

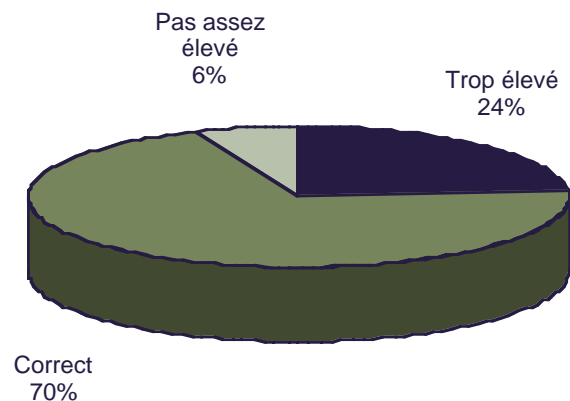
Q35. Saviez-vous qu'au Québec, un électeur peut contribuer un maximum de 3 000 \$ par année par parti politique?

(n : 1002)



Q36. Ce maximum de 3 000 \$ par parti politique vous semble-t-il...?

(n : 968)



Peu connue

Tout comme les règles en général, seulement 26 % des électeurs savent qu'au Québec, un électeur peut contribuer un maximum de 3 000 \$ par année par parti politique.

... et encore moins par les jeunes et les femmes

La proportion de ceux qui ne connaissent pas cette règle s'élève à 87 % chez les électeurs âgés de 25 à 34 ans et à 88 % chez ceux âgés de 18 à 24 ans.

Les femmes sont aussi proportionnellement plus nombreuses à ne pas connaître cette règle : 81 % comparativement à 67 % pour les hommes.

Le montant maximum est acceptable

Selon 70 % des électeurs, le maximum de 3 000 \$ par année par parti politique est correct mais 24 % l'estiment trop élevé.

Cette dernière opinion est particulièrement forte dans les segments suivants :

- 70 à 74 ans (41 %);
- 75 ans et plus (41 %);
- scolarité de 12 ans et moins (34 %);
- revenu familial de 15 à 25 K\$ (36 %).

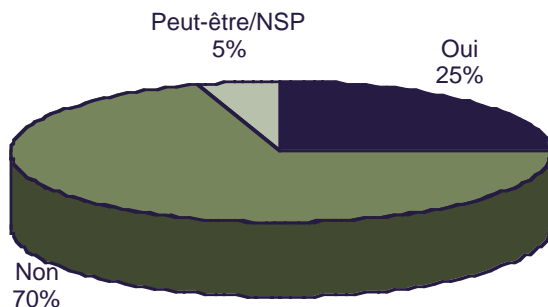
Le crédit d'impôt

Q37. Saviez-vous qu'au provincial, une contribution financière à un parti ou à un candidat donne droit à un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 300 \$ par an?



Q38. À vos yeux, le crédit d'impôt est-il une mesure qui pourrait vous inciter à verser une contribution à un parti politique ou à un candidat?

(n : 1002)



Pas mieux connu

Au total, seulement 30 % des électeurs savent qu'une contribution financière à un parti ou à un candidat donne droit à un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 300 \$ par an.

Comme pour les autres éléments liés au financement politique, la méconnaissance du crédit d'impôt est plus aiguë chez les jeunes (18 - 24 ans (15 % seulement le savaient), 25 - 34 ans (21 %)), les moins scolarisés (12 ans et moins (21 %)), les moins fortunés (revenu familial de moins de 15 K\$ (16 %)) et les femmes (23 %).

Faible incitatif

Pour 7 électeurs sur 10 (70 %), le crédit d'impôt n'est pas une mesure qui pourrait les inciter à verser une contribution à un parti politique ou à un candidat.

Sauf pour les plus aisés, les hommes ...

Une proportion plus élevée d'électeurs ayant un revenu familial de 100 000 \$ et plus (40 %) et d'hommes (29 %) affirment que le crédit d'impôt les inciterait à verser une contribution.

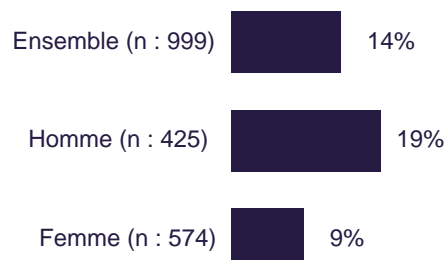
Et les non-francophones

Par ailleurs, il y a aussi proportionnellement plus d'anglophones (37 %) et d'allophones (57 %) qui pourraient être influencés par le crédit d'impôt.

Les contributions financières

Q39. Vous-même, avez-vous déjà contribué au financement d'un parti politique ou d'un candidat au provincial?

(% de oui)



Peu de contributions

Au total, seulement 14 % des électeurs ont déjà contribué au financement d'un parti politique ou d'un candidat au provincial.

Par ailleurs, les électeurs ayant une scolarité de 16 ans et plus sont proportionnellement plus nombreux à avoir déjà contribué (18 %).

Être informé des règles et être partisan du vote influencent les contributions

Les électeurs qui sont très bien informés ou assez bien informés des règles régissant le financement politique, ainsi que ceux pour qui le vote est très important et ceux qui votent toujours aux élections sont proportionnellement plus nombreux à avoir déjà fait des contributions (respectivement 43 %, 25 %, 18 % et 17 %).

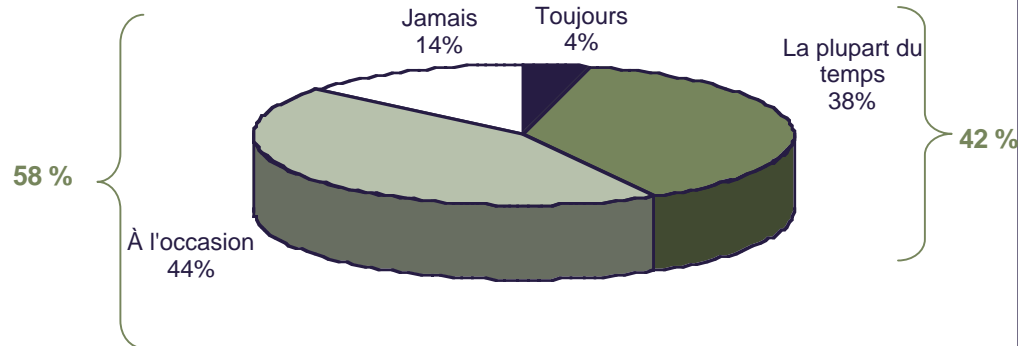
Augmentent avec l'âge

Bien entendu, plus on est âgé, plus on est susceptible d'avoir déjà contribué au financement d'un parti politique ou d'un candidat. Cette proportion grimpe en fait à 25 % chez les gens âgés de 75 ans et plus.

Le respect des règles

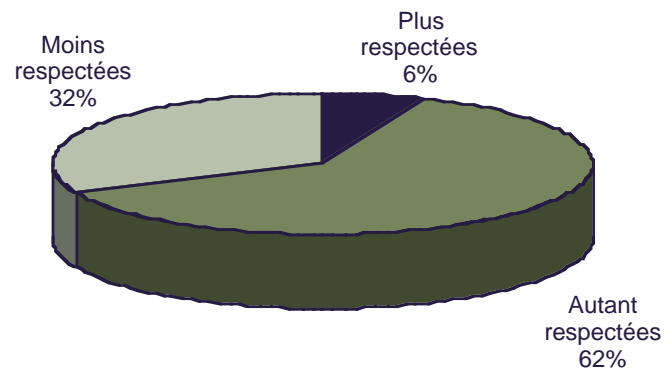
Q40. Selon vous, les règles concernant le financement des partis politiques et des candidats sont-elles... respectées par les Québécois?

(n : 927)



Q41. À votre avis, ces règles sont-elles... que celles des autres lois qui s'appliquent au Québec?

(n : 937)



Perception plutôt négative du respect des règles

Quatre électeurs sur dix (42 %) considèrent que les règles concernant le financement des partis politiques et des candidats sont toujours (4 %) ou la plupart du temps (38 %) respectées par les Québécois. Par contre, plus de la moitié des électeurs (58 %) sont de l'avis que ces règles ne sont que respectées à l'occasion (44 %), voire jamais (14 %).

Cette mauvaise perception, tout en étant présente chez ceux qui se disent bien informés des règles (47 %), est davantage présente (70 %) chez ceux qui mentionnent n'être pas du tout informés de ces règles.

Elle est également très présente chez les électeurs moins scolarisés (12 ans et moins: 70 %), les plus âgés (75 ans et plus: 83 %), les francophones (60 %), les personnes à la maison (79 %) et les femmes (63 %).

Par ailleurs, pour 68 % des électeurs, ces règles ne seraient pas moins respectées que celles des autres lois qui s'appliquent au Québec.

Le respect des règles - Suite

Q42. Avez-vous déjà eu connaissance d'un événement précis où les règles de financement politique provinciales n'ont pas été respectées?

(% de oui)

Ensemble (n : 1002) 16%

Selon le niveau de connaissance des règles

Très bien informé(e) (n : 44) 33%

Assez bien informé(e) (n : 201) 17%

Peu informé(e) (n : 421) 16%

Pas du tout informé(e) (n : 325) 11%

Peu de témoignages précis

Même si presque tous les électeurs mentionnent que les règles ne sont pas toujours respectées, seulement 16 % d'entre eux affirment avoir déjà eu connaissance d'un événement précis où les règles de financement politique provinciales n'ont pas été respectées. Le bouche-à-oreille ou encore les médias ont probablement contribué fortement à véhiculer les mauvaises perceptions.

Par contre, cette proportion s'élève à 33 % pour ceux qui se considèrent très bien informés quant aux principales règles régissant le financement politique au Québec. On observe aussi que 47 % des allophones sont de cet avis.

L'application aux petites municipalités

Q44. Actuellement, les règles sur le financement des partis politiques et des candidats s'appliquent aux élections provinciales et aux élections municipales pour les municipalités de plus de 5 000 habitants. Seriez-vous... favorable à ce qu'elles soient adaptées et appliquées aux municipalités de 5 000 habitants et moins?

	Ensemble (n : 967) %	Résidents de mun. de moins de 5 000 habitants (n : 166) %	Résidents de mun. de 5 000 habitants et plus (n : 758) %
Très favorable	24	24	25
Assez favorable	48	47	49
Peu favorable	15	11	15
Pas du tout favorable	13	18	11

Appui majoritaire

Sept électeurs sur dix (72 %) seraient très (24 %) ou assez (48 %) favorables à ce que les règles sur le financement des partis politiques et des candidats soient adaptées et appliquées aux municipalités de 5 000 habitants et moins.

Même dans les petites municipalités

Cet appui est aussi important chez les électeurs résidant dans des municipalités de moins de 5 000 habitants.

Les améliorations suggérées

Q45a. De façon générale, quelles améliorations aimeriez-vous apporter en priorité au système de financement des partis politiques et des candidats au Québec?

(n : 1002)

Améliorations suggérées	Total mentions
	%
■ Plus de transparence / rendre publiques les contributions	7
■ Plus de contrôle / plus de surveillance	3
■ Plus d'information aux citoyens sur les processus de financement	2
■ Abolir le financement / obliger l'autonomie financière	2
■ Montant total amassé limité et égal pour chaque parti	2
■ Autres	11
■ Aucune	37
■ NSP	38

Peu de suggestions d'amélioration

De façon cohérente avec leur niveau de connaissance, les trois quarts des électeurs n'ont pas de suggestions à faire quant à l'amélioration du système de financement des partis politiques et des candidats au Québec.

Quant aux suggestions, elles sont variées et mentionnées chacune par peu d'électeurs mais la transparence et le contrôle sont soulignés par environ 1 électeur sur 10.

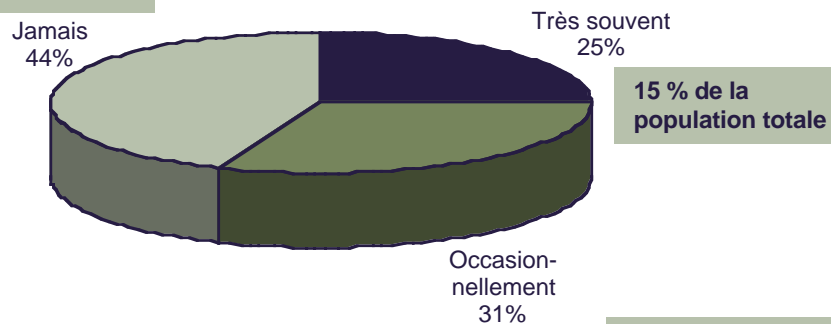
L'importance numérique de certains groupes

La population sujette à s'absenter le jour du vote en raison de leur travail :

QSD6. L'occupation les amène à voyager à l'extérieur de leur municipalité ou de leur circonscription électorale

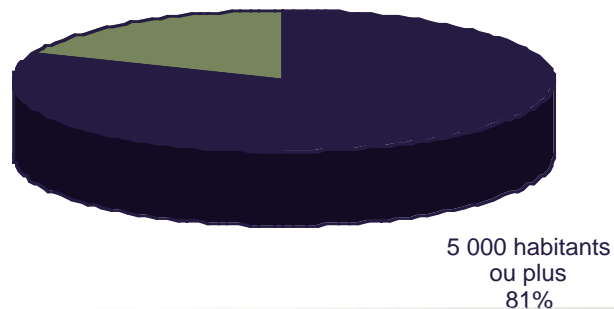
(Base : ceux qui travaillent, n : 601)

27 % de la population totale



QSD7. Population de la municipalité

Moins de 5 000 habitants (n : 1002)
19%



La moitié voyagent pour le travail

Plus de la moitié (56 %) des électeurs qui travaillent (ou 34 % de la population totale) doivent souvent (25 %) ou occasionnellement (31 %) voyager à l'extérieur de leur municipalité ou de leur circonscription électorale en raison de leur travail.

Plus de trois quarts habitent des municipalités de 5 000 et plus

Au total, 81 % des électeurs habitent des municipalités composées de 5 000 habitants et plus.



Conclusions



Conclusions

Sur la participation au vote :

La participation est très segmentée

- La participation est significativement plus faible chez les moins de 35 ans, ceux qui ont une scolarité de 12 ans et moins, ceux qui ont un revenu familial de moins de 15 000 \$, ceux qui sont aux études, sans emploi ou à la maison et ceux qui vivent hors des grands centres.
- À l'opposé, la participation est significativement plus élevée dans les RMR de Québec et de Montréal, chez les 45 ans et plus, chez les individus plus scolarisés et chez ceux qui sont à la retraite.

Davantage attribuable au désintérêt général envers la politique qu'au système électoral

- Même si la grande majorité (85 %) des électeurs jugent que voter c'est important, le taux de participation est tout de même à la baisse depuis quelques élections.
- Ce phénomène s'explique davantage par un désintérêt envers la politique (sentiment d'inutilité du vote, déception à l'égard des candidats, manque d'intérêt) que par des problèmes reliés au système électoral. En fait, seulement quelques électeurs n'ayant pas voté aux dernières élections y seraient allés s'ils avaient eu davantage d'information sur le processus de vote, si les heures d'ouverture ou le jour du vote avait été plus accommodants ou s'il y avait eu d'autres moyens de voter.
- Le sentiment d'inutilité est surtout présent chez les électeurs de 25 à 34 ans et de 55 ans et plus. Par ailleurs, le manque d'intérêt domine chez les électeurs de 25 à 44 ans. Le manque d'information est principalement le fait des électeurs de 18 à 24 ans, et enfin, le manque de confiance envers le gouvernement est souligné plus fréquemment par les électeurs de 45 à 69 ans.

Conclusions -Suite

Sur les mécanismes de vote :

Toutefois, le DGE ne devrait pas hésiter à mettre de l'avant ses projets concernant les mécanismes de vote pour maximiser la participation

- Sans qu'ils soient la solution miracle pour contrer la baisse du taux de participation, l'amélioration des mécanismes existants ou l'ajout de nouveaux mécanismes de vote sont reçus favorablement, particulièrement par ceux et celles qui votent rarement ou jamais, c'est-à-dire pas particulièrement les électeurs âgés de 18 à 34 ans, ceux qui ont une scolarité de 12 ans et moins, ceux qui gagnent moins de 15 000 \$ par année, ceux qui vivent hors des grands centres, les travailleurs à temps partiel, les étudiants et ceux qui sont à la maison. À cet égard :
 - Le vote par anticipation devrait être davantage publicisé et ses heures d'ouverture allongées.
 - Le vote par correspondance devrait être étendu à l'ensemble des électeurs.
 - Le vote itinérant devrait être offert à la plupart des résidences pour personnes âgées.
 - Pour ce qui est du vote par Internet ou par téléphone, l'ensemble de la population n'est pas très favorable à sa mise en place mais ceux qui votent rarement ou jamais sont assez ouverts à ce nouveau mécanisme de vote. Le DGE devrait peut-être commencer en offrant ce mécanisme dans le cadre d'un projet pilote bien encadré dans une circonscription ou deux avant d'annoncer sa mise en place pour l'ensemble de la province.

Conclusions -Suite

Sur le moment du vote :

Le DGE peut garder le statu quo, mais il peut également changer le jour sans perte de participation

- Les heures d'ouverture actuelles sont parfaites. Quant au jour du vote, le changer du lundi au dimanche n'augmenterait en rien le taux de participation global.
- Par contre, cela pourrait encourager davantage d'électeurs de 18 à 24 ans, d'allophones et d'hommes à aller voter mais ça pourrait rebuter des électeurs de 25 à 34 ans et de scolarité collégiale.

Sur la révision et la mise à jour de la liste électorale :

Le DGE devrait concentrer ses efforts sur l'information et faciliter la révision

- Presque tous les électeurs se disent avoir été bien inscrits sur la liste aux dernières élections mais parmi ceux qui étaient mal inscrits, les deux tiers n'ont pas demandé de corrections. On peut attribuer cela, d'une part, au manque de connaissance des procédures mais d'autre part, à la difficulté de se déplacer pour faire faire des corrections.

Sur les règles régissant le financement politique :

Le DGE devrait concentrer ses efforts sur l'information...

- Entre 25 % et 40 % des électeurs connaissent certaines règles concernant le financement politique au Québec.

... tout en maintenant les règles actuelles...

- Les trois quarts des électeurs appuient l'interdiction aux entreprises de participer au financement et 70 % estiment que le maximum de 3 000 \$ est correct.

... et en les adaptant pour les appliquer aux petites municipalités

- Ici, 72 % des électeurs appuient cette position et ce, même chez ceux qui habitent les petites municipalités.



Annexe 1

Méthodologie détaillée

Méthodologie

Objectif

- L'objectif de cette annexe est de réunir les informations sur le déroulement de l'enquête téléphonique. Pour ce faire, nous expliquons la méthodologie utilisée et nous en présentons les résultats administratifs, de façon à bien préciser les limites de l'étude et la portée des résultats.

Plan de sondage

Population cible

- La population cible de la présente étude est constituée de l'ensemble des Québécois ayant droit de vote (18 ans et plus), tant francophones qu'anglophones.

Base de sondage

- L'échantillon initial a été généré aléatoirement à partir d'un système informatisé de génération aléatoire simple de numéros de téléphone.

Plan d'échantillonnage

- Échantillonnage stratifié à deux degrés.
 - Au premier degré : un ménage est sélectionné aléatoirement dans chacune des strates.
 - Au deuxième degré : à l'intérieur d'un ménage sélectionné, un adulte ayant droit de vote est sélectionné aléatoirement selon une méthode basée sur l'âge.

Strate	Ensemble	Montréal	Québec	Ailleurs en province
Nombre visé	1000	500	100	400
Entrevues complétées	1002	502	100	400

Méthodologie - Suite

Questionnaire

- Le questionnaire a été conçu et programmé par SOM à partir des objectifs fournis par le client. Les entrevues ont été conduites en français et en anglais. La durée moyenne du questionnaire est de 12 minutes.
- Le questionnaire a été testé auprès de 21 répondants le 19 février 2004. La version finale du questionnaire est présentée à l'annexe 2.

Collecte

Période de collecte

- Du 20 février au 1 mars 2004.

Mode d'entrevue

- Entrevues téléphoniques assistées par ordinateur.
- Gestion informatisée des numéros de téléphone.
- Jusqu'à huit appels ont été faits pour tenter de joindre les personnes échantillonnées.

Résultats des appels (les résultats détaillés sont présentés à la page suivante)

- Taux de refus 28,8 %
- Taux de non-réponse 20,4 %
- **Taux de réponse 50,9 %**

Résultats administratifs détaillés

Sondage sur l'exercice du droit de vote et le financement politique

Directeur Général des Élections

Entrevues réalisées du 20 février au 1 mars 2004

A. Échantillon de départ	3703
B. Non joints au cours de la période	189
C. Hors service	1144
D. Non résidentiels	283
E. Lignes en dérangement	32
F. Non admissibles	55
G. Hors strate	0
H. Incapacité / Autres langues	101
I. Absents	299
J. Incomplets	20
K. Refus du ménage	318
L. Refus de la personne sélectionnée	260
M. Entrevues complétées	1002
Principaux indices	
N. Numéros non joints (B+E)	221
O. Numéros joints (A-(N+G))	3482
P. Numéros joints inutilisables (C+D+H)	1528
Q. Numéros joints utilisables (O-P)	1954
R. Estimation du nombre de non joints utilisables (NQ/O)	124
S. Estimation du nombre total de numéros utilisables (Q+R)	2078
<hr/>	
Non-réponse estimée (%) $((R+I)/S)$	20,4 %
Refus (%) $(J+K+L)/S$	28,8 %
Taux de réponse estimé (%) $((M+F)/S)$	50,9 %

Méthodologie -Suite

Pondération et traitement

- Par le nombre de citoyens canadiens adultes du ménage
- Par expansion à la distribution conjointe d'âge (18-24 ans, 25-34 ans, 45-54 ans, 55-64 ans, 65 ans et plus et de sexe de la population de chacune des trois strates au dernier recensement canadien.
- Selon les distributions en fonction de la langue parlée à la maison de chacune des strates au même recensement.
- Les données ont été traitées à l'aide du progiciel spécialisé MACTAB.
- Les résultats pour chacune des questions sont présentés en fonction d'une bannière complète qui inclut toutes les variables convenues avec le requérant pour la segmentation des résultats (voir annexe 3).

Marges d'erreur

- Les marges d'erreur présentées à la page suivante tiennent compte de l'effet de plan.
- L'effet de plan apparaît lorsque les entrevues complétées ne sont pas réparties proportionnellement à la population d'origine selon les variables de segmentation ou de pondération.
- L'effet de plan est le ratio entre la taille de l'échantillon et la taille d'un échantillon aléatoire simple de même marge d'erreur. C'est une statistique utile à l'estimation des marges d'erreur pour des sous-groupes de répondants.
- Par exemple, au tableau de la page suivante, pour l'ensemble, la marge d'erreur est la même que pour un échantillon aléatoire simple de taille 783 ($1002 \div 1,2788$).
- La marge d'erreur varie selon la valeur de la proportion estimée. En effet, la marge d'erreur est plus élevée lorsque la proportion est voisine de 50 % et plus basse à mesure que le résultat s'éloigne de 50 %.
- Le tableau de la page suivante donne les marges d'erreur de l'étude (en tenant compte de l'effet de plan) selon la valeur de la proportion estimée.

Marge d'erreur selon la proportion estimée

	Résultats par strate			
	Ensemble	Mtl	Qc	Ailleurs
Nombre d'entrevues	1002	502	100	400
Effet de plan	1,2788	1,3108	1,3292	1,2269
Proportion :				
99 % ou 1 %	±0,7%	±1,0%	±2,3%	±1,1%
95 % ou 5 %	±1,5%	±2,2%	±5,0%	±2,4%
90 % ou 10 %	±2,1%	±3,0%	±6,8%	±3,3%
80 % ou 20 %	±2,8%	±4,0%	±9,1%	±4,4%
70 % ou 30 %	±3,2%	±4,6%	±10,4%	±5,0%
60 % ou 40 %	±3,4%	±4,9%	±11,1%	±5,3%
50 % (marge maximale)	±3,5%	±5,0%	±11,4%	±5,4%



Annexe 2

Questionnaire



Annexe 3

Tableaux statistiques détaillés
